

Gestionnaire de personnels au sein de l'unité Gestion administrative – Paye du Pôle supports intégrés

En quoi consiste votre métier ?

J'assure la gestion administrative et la paye d'un portefeuille d'agents de la région et les missions transversales suivantes :

- traitement des réductions d'ancienneté, gestion des titres de perception,
- veille réglementaire,
- gestion de proximité des agents en disponibilité ou en détachement « hors ministère » affectés dans la région PACA,
- gestion des congés de longues maladies, longues durées, accident de travail des services historiques,
- gestion des dossiers retraites, comptes individuels retraites, états authentiques.

Mon activité est essentiellement orientée vers l'aspect social du développement durable. Elle participe à l'organisation du dialogue social, à la rémunération des agents, à la mise en application de la réglementation pour garantir les droits des agents.

Quels contacts, relations professionnelles ?

Mes contacts et mes relations professionnelles sont :

- l'ensemble des agents du PSI/GA-PAYE,
- les gestionnaires de proximité des services employeurs,
- les gestionnaires des corps de la direction des ressources humaines du ministère,
- les gestionnaires de la direction régionale des finances publiques.

Comment intégrez vous les attentes des différents partenaires et parties intéressées ?

L'unité Gestion administrative – paye a mis en place un dispositif d'écoute de ses bénéficiaires qui prend diverses formes :

- au quotidien, par les réponses apportées aux questions qui lui sont posées,
- par l'organisation régulière de réunions du réseau régional des gestionnaires RH et la participation au réseau des Secrétaires généraux,
- par l'intermédiaire d'une enquête satisfaction annuelle menée en alternance auprès des services employeurs et des gestionnaires de paye.

Quelle est la contribution de ce poste à l'ensemble des missions et objectifs de la DREAL ?

Je contribue à la vie quotidienne en versant la paye des agents régulièrement et de manière fiable, en assurant l'instruction des dossiers de retraite des agents, j'assure un rôle de conseil et d'expertise auprès des services employeurs en valorisant les données RH du service, je garantis à nos bénéficiaires des prestations support de qualité réalisées de manière partenariale en fiabilisant la chaîne de la gestion administrative et de la paye pour gagner en efficacité et améliorer le service et l'information des bénéficiaires.